

RAPPORT D'ANALYSE

Accréditation
N° 1.002
certifiée par
www.cofrac.fr



Rapport d'analyse
Edité le : 11/08/2022

Page 1 / 3

MAIRIE DE ST JEAN DE MAURIENNE
2 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole R.

Les paramètres sous-tendus sont identifiés par (*)

Identification dossier : SLA22-14 106
Identification échantillon : SLA2208-2483-1

Doc Adm Client : ARS
UGE : 0124 - SAINT JEAN DE MAURIENNE
Nom de l'exploitant : MAIRIE DE SAINT JEAN DE MAURIENNE
Nom de l'installation : ST JEAN DE MAURIENNE BEAU
SOLEIL **Code :** 000657

PSV : 0000000693
Point de surveillance : QUARTIER BEAU SOLEIL
Localisation exacte : maison gardienne sanitaire
Département/Commune : 73 / SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
Nature : Eau de distribution
Type d'eau : T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Moitié du prélèvement : CS **Type de visite :** D1
Prélèvement : Prélevé le 08/08/2022 de 13h52 à 13h52 Réceptionné le 08/08/2022 à 16h13
Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Labo - C. Rigaud
Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520
Fiaconnage SAVOIE LABO
Température > 25°C après purge 5 min. + vérification sur un autre point de prélèvement également > 25°C

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport simulé et remplacé tout rapport papier émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de début d'analyse le 08/08/2022 à 16h30

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Observations sur le terrain Démontage du brise-jet Distorsion du point de prélèvement	Inexistant Flamme	- -	Observation Observation			

Technique : 23 ml de Jus d'orange - BP 50251 - 73374 Le Bourget-du-Lac
Tél : 04 79 95 37 25 - Fax : 04 79 95 30 39
SAS au capital 600 000 € - RCS Chambéry 380 519 192 - SIRET 380 319 192 00014
APE 7120B - N° TVA Intracommunautaire FR 63 630 319 192

SAVOIE LABO
Rapport d'analyse
Edité le : 11/08/2022
Identification échantillon : SLA2208-2483-1
Destinataire : MAIRIE DE ST JEAN DE MAURIENNE

Page 2 / 3

Doc Adm Client : ARS

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Prélèvement au ter jet	Non	-	Observation			
Type de robinet	Mélangeur	-	Observation			
Mesures sur le terrain						
Aspect (in situ)	Acceptable	-	Observation			
Chlore libre (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#	#
Chlore total (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#	#
Couleur (appareille) (in situ)	Acceptable	-	Analyse qualitative	NF EN ISO 7887 Meth. A	Acceptable	Acceptable
Odeur de fleur (in situ)	Acceptable	-	Analyse organoleptique qualitative	NF EN 1622 annexe C	Acceptable	Acceptable
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	26.1	°C	Méthode à la sonde	Méth. Interne PVT-MO-009	25#	25#
Analyses microbiologiques						
Coliformes	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)	0#	0#
Entérocoques	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7895-2	0	#
Escherichia coli	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)	0	#
Microorganismes aérobies à 22°C	130	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#	#
Microorganismes aérobies à 38°C	24	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#	#
Spores d'Anaérobies Sulfite-Réducteurs	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 2641-2	0#	0#
Caractéristiques organoleptiques						
Couleur	< 5	mg/l Pt	Spectrométrie	NF EN ISO 7887 meth. C	15	Acceptable
Saveur	Acceptable	-	Analyse organoleptique	NF EN 1622 annexe C	Acceptable	Acceptable
Analyses physicochimiques						
Analyses physicochimiques de base						
Conductivité électrique (corrigée à 25°C par compensation)	262	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27889	200	1100#
pH	8.15	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9#
Température de mesure du pH	21.5	°C	Electrochimie	NF EN ISO 10523	#	#
Turbidité	< 0.2	NFU	Nephelométrie	NF EN ISO 7027-1	2#	2#
Formes de l'azote						
Ammonium	< 0.03	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisé	NF ISO 15923-1	0.10#	0.10#

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

Eau conforme aux limites de qualité fixées par l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés pour les paramètres suivants :

- Température de l'eau ou de mesure (in situ)

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation